

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

ORDONNANCES

Avis est donné que le conseil d'arrondissement, à sa séance ordinaire du 2 juillet 2024, a édicté les ordonnances suivantes pour la tenue des événements publics ou spéciaux de juillet au 22 septembre 2024 :

Ordonnance OCA24-2404-15-003 en vertu de l'article 18.1 du Règlement numéro R-2404-15 portant sur la circulation;

Ordonnance OCA24-RCA09-19002-003 en vertu de l'article 2.1 du Règlement numéro RCA09-19002 portant sur l'occupation du domaine public afin d'introduire l'autorisation de l'occupation temporaire du domaine public pour la tenue d'événements publics;

Ordonnance OCA24-RCA24-19001-006 en vertu de l'article 2.4 du Règlement sur la tarification pour l'exercice financier 2024 (RCA24-19001);

Ordonnance OCA24-RCA24-19004-003 en vertu de l'article 44 du Règlement numéro RCA24-19004 sur les nuisances abrogeant le Règlement numéro R-2535-9 sur les nuisances.

Ces ordonnances entrent en vigueur conformément à la loi et sont disponibles pour consultation durant les heures normales de bureau au Secrétariat d'arrondissement, 1800, boulevard. Saint-Joseph. Elles peuvent également être consultées en tout temps sur le site Internet de la Ville de Montréal à l'adresse suivante : <https://montreal.ca/reglements-municipaux/>.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 3 juillet 2024.

Fredy Alzate
Secrétaire d'arrondissement
Arrondissement de Lachine

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du mardi 2 juillet 2024

Résolution: CA24 19 0193

Édiction, en vertu des règlements R-2404-15 (Circulation), RCA09-19002-01 (Occupation temporaire du domaine public), RCA24-19001 (Tarification), et RCA24-19004 et RCA24-19004-01 (Nuisances) des ordonnances pour la tenue des événements publics ou spéciaux de juillet et août 2024, et le campement militaire de la Nouvelle-France du 21 et 22 septembre 2024

Il est proposé par Vicki Grondin

appuyé par Micheline Rouleau

D'autoriser la tenue des événements publics ou spéciaux de juillet et août 2024, et du campement militaire de la Nouvelle-France les 21 et 22 septembre 2024 :

Événement public	Ordonnances
<p>Lachine en lumière Concert'Action</p>	<p>Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003</p>
<p>Parc LaSalle 17 h à 23 h Mercredis 3, 17, 24 et 31 juillet, et en reprise, en cas de pluie, les jeudis 11 juillet et 1^{er} août 2024</p>	<p>Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003</p> <p>Tarification : OCA24-RCA24-19001-006</p>
<p>Parc Kirkland 17 h à 23 h Mercredi 10 juillet 2024</p>	
<p>Théâtre La Roulotte Arrondissement de Lachine</p>	<p>Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003</p>
<p>Parc Noël-Spinelli 15 h à 22 h (incluant les montage et démontage) Vendredi 5 juillet 2024</p>	<p>Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003</p>
<p>Cercle des fermières de Lachine Cercle des fermières de Lachine</p>	<p>Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003</p>
<p>Place publique du Marché 9 h à 15 h Samedis 6 juillet et 3 août 2024</p>	<p>Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003</p> <p>Tarification : OCA24-RCA24-19001-006</p>

<p>Les dimanches au canal Société d'arts visuels en direct</p> <p>Kiosque de la promenade Père-Marquette 11 h à 16 h Dimanches 7 et 21 juillet 2024</p>	<p>Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003</p> <p>Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003</p> <p>Tarification : OCA24-RCA24-19001-006</p>
<p>Partage de nourriture Concert'Action</p> <p>Parc LaSalle 15 h à 20 h Lundis 8 et 15 juillet, puis 5 et 26 août 2024, et en reprise, en cas de pluie, les lundis 12 et 19 août 2024</p>	<p>Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003</p> <p>Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003</p> <p>Tarification : OCA24-RCA24-19001-006</p>
<p>Les mardis cyclistes Cyclo-Club Lachine</p> <p>Arrondissement de Lachine 9 h à 22 h (incluant les montage et démontage) Mardis 9, 16, 23 et 30 juillet, et 6 août 2024</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rue Saint-Antoine, entre les 16^e et 10^e Avenue - 10^e Avenue, entre les rues Saint-Antoine et Victoria - Rue Victoria, entre les 10^e et 16^e Avenue - 16^e Avenue, entre les rues Saint-Antoine et Victoria 	<p>Circulation : OCA24-2404-15-003</p> <p>Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003</p> <p>Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003</p> <p>Tarification : OCA24-RCA24-19001-006</p>
<p>Prestations musicales Le Réveil de Lachine</p> <p>Parc Saint-Louis 12 h 30 à 16 h Mardis 2, 9, 16, 23, et 30 juillet, puis 6, 13, 20 et 27 août 2024 Jeudis 4, 11, 18, 25 juillet, puis 1^{er}, 8, 15, 22 et 29 août 2024</p>	<p>Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003</p> <p>Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003</p> <p>Tarification : OCA24-RCA24-19001-006</p>
<p>Pique-nique musical avec l'Orchestre métropolitain Arrondissement de Lachine</p> <p>Parc LaSalle 8 h à 24 h Mercredi 10 juillet 2024</p>	<p>Circulation : OCA24-2404-15-003</p> <p>Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003</p> <p>Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003</p>
<p>Les samedis au marché de la société d'arts visuels Société d'arts visuels en direct</p> <p>Place publique du Marché 11 h à 16 h Samedis 13 juillet et 10 août 2024</p>	<p>Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003</p> <p>Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003</p> <p>Tarification : OCA24-RCA24-19001-006</p>
<p>Régate canoë-kayak Club de canoë de course de Lachine</p> <p>Club de canoë-kayak 8 h à 22 h Samedi 13 juillet 2024</p>	<p>Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003</p> <p>Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003</p>

	Tarification : OCA24-RCA24-19001-006
Festival de la musique – Rediffusion Concerts Lachine L’Entrepôt (extérieur) 17 h 30 à 21 h 30 Samedi 13, dimanche 14 et lundi 15 juillet 2024	Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003 Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003 Tarification : OCA24-RCA24-19001-006
Pique-nique musical Arrondissement de Lachine Parc Noël-Spinelli 18 h à 20 h Mercredis 17, 24 et 31 juillet, puis 7, 14 et 21 août 2024	Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003 Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003 Tarification : OCA24-RCA24-19001-006
Cinéma en plein air Arrondissement de Lachine Parc Carignan 19 h à 23 h Jeudi 18 juillet 2024	Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003 Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003
Championnat provincial d’athlétisme Athlétisme Lachine Parc Dalbé-Viau et piste 8 h à 23 h Vendredi 26, samedi 27 et dimanche 28 juillet 2024	Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003 Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003 Tarification : OCA24-RCA24-19001-006
Fête interculturelle Comité de vie de quartier Duff-Court (COVIQ) 2050, rue Duff-Court 9 h à 20 h Samedi 3 août 2024	Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003
Cinéma en plein air lors de la Fête du COVIQ Arrondissement de Lachine Parc Michel Ménard 19 h à 23 h Samedi 3 août 2024	Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003 Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003
Symposium – Les dimanches au canal Société d’arts visuels en direct, avec Harmonie et Graffiti Kiosque de la promenade Père-Marquette 10 h à 17 h Dimanche 4 août 2024	Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003 Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003 Tarification : OCA24-RCA24-19001-006
Tournoi de balle des sages Le Relais populaire Parc LaSalle – Terrain 1 9 h à 22 h Jeudi 8 au dimanche 11 août 2024	Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003 Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003 Tarification : OCA24-RCA24-19001-006

<p>Marchetons d'AVATIL Apprentissage à la vie autonome / Towards independent living</p> <p>Parc LaSalle – Chalet baseball 9 h à 17 h Samedi 10 août 2024</p>	<p>Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003</p> <p>Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003</p> <p>Tarification : OCA24-RCA24-19001-006</p>
<p>Festival de littérature jeunesse Page par page</p> <p>Parc Noël-Spinelli 9 h à 18 h Samedi 10 août (mise en place) et dimanche 11 août 2024 (événement)</p>	<p>Circulation : OCA24-2404-15-003</p> <p>Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003</p> <p>Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003</p> <p>Tarification : OCA24-RCA24-19001-006</p>
<p>Tournoi de balle molle Fêtes de Lachine Le Ricochet</p> <p>Parc LaSalle – Terrain 1 16 h à 23 h Jeudi 15 et vendredi 16 août 2024 8 h à 23 h Samedi 17 et dimanche 18 août 2024</p>	<p>Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003</p> <p>Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003</p> <p>Tarification : OCA24-RCA24-19001-006</p>
<p>Fêtes de Lachine Arrondissement de Lachine</p> <p>Parc LaSalle 9 h à 22 h 30 Samedi 17 août 2024</p>	<p>Circulation : OCA24-2404-15-003</p> <p>Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003</p> <p>Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003</p>
<p>Cinéma en plein air Arrondissement de Lachine</p> <p>Parc Kirkland 19 h à 23 h Jeudi 22 août 2024</p>	<p>Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003</p> <p>Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003</p>
<p>Campement militaire de la Nouvelle-France Arrondissement de Lachine</p> <p>Site du Musée de Lachine De 9 h, le samedi 21 septembre, à 18 h le dimanche 22 septembre 2024</p>	<p>Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003</p> <p>Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003</p>

D'édicter les ordonnances suivantes en vue de leur réalisation :

- Ordonnance OCA24-RCA09-19002-003 en vertu de l'article 2.1 du *Règlement numéro RCA09-19002 portant sur l'occupation du domaine public (RCA09-19002) afin d'introduire l'autorisation de l'occupation temporaire du domaine public pour la tenue d'événements publics;*

- Ordonnance OCA24-24004-15-003 en vertu de l'article 18.1 du *Règlement numéro R-2404-15 portant sur la circulation, l'occupation temporaire du domaine public pour la tenue d'événements publics*;
- Ordonnance OCA24-RCA24-19001-006 en vertu de l'article 2.4 du *Règlement sur la tarification pour l'exercice financier 2024 (RCA24-19001)*;
- Ordonnance OCA24-RCA24-19004-003 en vertu de l'article 44 du *Règlement numéro RCA24-19004 sur les nuisances abrogeant le Règlement numéro R-2535-9 sur les nuisances*.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.04 1246901002

Fredy Enrique ALZATE POSADA

Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 3 juillet 2024



Dossier # : 1246901002

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Édiction, en vertu des règlements R-2404-15 (Circulation), RCA09-19002-01 (Occupation temporaire du domaine public), RCA24-19001 (Tarification), et RCA24-19004 et RCA24-19004-01 (Nuisances) des ordonnances pour la tenue des événements publics ou spéciaux de juillet et août 2024, et le campement militaire de la Nouvelle-France du 21 et 22 septembre 2024

D'autoriser la tenue des événements publics ou spéciaux de juillet et août 2024, et du campement militaire de la Nouvelle-France du 21 et 22 septembre 2024 :

Événement public	Ordonnances
Lachine en lumière Concert'Action	Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003
Parc LaSalle 17 h à 23 h Mercredis 3, 17, 24 et 31 juillet, et en reprise, en cas de pluie, les jeudis 11 juillet et 1er août 2024	Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003 Tarification : OCA24-RCA24-19001-006
Parc Kirkland 17 h à 23 h Mercredi 10 juillet 2024	
Théâtre La Roulotte Arrondissement de Lachine	Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003
Parc Noël-Spinelli 15 h à 22 h (incluant les montage et démontage) Vendredi 5 juillet 2024	Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003
Cercle des fermières de Lachine Cercle des fermières de Lachine	Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003
Place publique du Marché 9 h à 15 h Samedis 6 juillet et 3 août 2024	Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003

	Tarification : OCA24-RCA24-19001-006
Les dimanches au canal Société d'arts visuels en direct	Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003
Kiosque de la promenade Père-Marquette 11 h à 16 h Dimanches 7 et 21 juillet 2024	Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003 Tarification : OCA24-RCA24-19001-006
Partage de nourriture Concert'Action	Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003
Parc LaSalle 15 h à 20 h Lundis 8 et 15 juillet, puis 5 et 26 août 2024, et en reprise, en cas de pluie, les lundis 12 et 19 août 2024	Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003 Tarification : OCA24-RCA24-19001-006
Les mardis cyclistes Cyclo-Club Lachine	Circulation : OCA24-2404-15-003
Arrondissement de Lachine 9 h à 22 h (incluant les montage et démontage) Mardis 9, 16, 23 et 30 juillet, et 6 août 2024 - Rue Saint-Antoine, entre les 16 ^e et 10 ^e Avenue - 10 ^e Avenue, entre les rues Saint-Antoine et Victoria - Rue Victoria, entre les 10 ^e et 16 ^e Avenue - 16 ^e Avenue, entre les rues Saint-Antoine et Victoria	Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003 Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003 Tarification : OCA24-RCA24-19001-006
Prestations musicales Le Réveil de Lachine	Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003
Parc Saint-Louis 12 h 30 à 16 h Mardis 2, 9, 16, 23, et 30 juillet, puis 6, 13, 20 et 27 août 2024 Jeudis 4, 11, 18, 25 juillet, puis 1 ^{er} , 8, 15, 22 et 29 août 2024	Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003 Tarification : OCA24-RCA24-19001-006
Pique-nique musical avec l'Orchestre métropolitain Arrondissement de Lachine	Circulation : OCA24-2404-15-003
Parc LaSalle 8 h à 24 h Mercredi 10 juillet 2024	Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003 Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003
Les samedis au marché de la société d'arts visuels Société d'arts visuels en direct	Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003

<p>Place publique du Marché 11 h à 16 h Samedis 13 juillet et 10 août 2024</p>	<p>Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003</p> <p>Tarification : OCA24-RCA24-19001-006</p>
<p>Régate canoë-kayak Club de canoë de course de Lachine</p> <p>Club de canoë-kayak 8 h à 22 h Samedi 13 juillet 2024</p>	<p>Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003</p> <p>Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003</p> <p>Tarification : OCA24-RCA24-19001-006</p>
<p>Festival de la musique – Rediffusion Concerts Lachine</p> <p>L’Entrepôt (extérieur) 17 h 30 à 21 h 30 Samedi 13, dimanche 14 et lundi 15 juillet 2024</p>	<p>Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003</p> <p>Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003</p> <p>Tarification : OCA24-RCA24-19001-006</p>
<p>Pique-nique musical Arrondissement de Lachine</p> <p>Parc Noël-Spinelli 18 h à 20 h Mercredis 17, 24 et 31 juillet, puis 7, 14 et 21 août 2024</p>	<p>Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003</p> <p>Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003</p> <p>Tarification : OCA24-RCA24-19001-006</p>
<p>Cinéma en plein air Arrondissement de Lachine</p> <p>Parc Carignan 19 h à 23 h Jeudi 18 juillet 2024</p>	<p>Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003</p> <p>Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003</p>
<p>Championnat provincial d’athlétisme Athlétisme Lachine</p> <p>Parc Dalbé-Viau et piste 8 h à 23 h Vendredi 26, samedi 27 et dimanche 28 juillet 2024</p>	<p>Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003</p> <p>Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003</p> <p>Tarification : OCA24-RCA24-19001-006</p>
<p>Fête interculturelle Comité de vie de quartier Duff-Court (COVIQ)</p> <p>2050, rue Duff-Court 9 h à 20 h Samedi 3 août 2024</p>	<p>Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003</p>
<p>Cinéma en plein air lors de la Fête du COVIQ Arrondissement de Lachine</p> <p>Parc Michel Ménard</p>	<p>Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003</p> <p>Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003</p>

19 h à 23 h Samedi 3 août 2024	
Symposium – Les dimanches au canal Société d’arts visuels en direct, avec Harmonie et Graffiti	Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003
Kiosque de la promenade Père-Marquette 10 h à 17 h Dimanche 4 août 2024	Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003 Tarification : OCA24-RCA24-19001-006
Tournoi de balle des sages Le Relais populaire	Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003
Parc LaSalle – Terrain 1 9 h à 22 h Jeudi 8 au dimanche 11 août 2024	Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003 Tarification : OCA24-RCA24-19001-006
Marchetons d’AVATIL Apprentissage à la vie autonome / Towards independent living	Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003
Parc LaSalle – Chalet baseball 9 h à 17 h Samedi 10 août 2024	Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003 Tarification : OCA24-RCA24-19001-006
Festival de littérature jeunesse Page par page	Circulation : OCA24-2404-15-003
Parc Noël-Spinelli 9 h à 18 h Samedi 10 août (mise en place) et dimanche 11 août 2024 (événement)	Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003 Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003 Tarification : OCA24-RCA24-19001-006
Tournoi de balle molle Fêtes de Lachine Le Ricochet	Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003
Parc LaSalle – Terrain 1 16 h à 23 h Jeudi 15 et vendredi 16 août 2024 8 h à 23 h Samedi 17 et dimanche 18 août 2024	Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003 Tarification : OCA24-RCA24-19001-006
Fêtes de Lachine Arrondissement de Lachine	Circulation : OCA24-2404-15-003
Parc LaSalle 9 h à 22 h 30 Samedi 17 août 2024	Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003 Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003
Cinéma en plein air Arrondissement de Lachine	Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003

Parc Kirkland 19 h à 23 h Jeudi 22 août 2024	Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003
Campement militaire de la Nouvelle-France Arrondissement de Lachine Site du Musée de Lachine De 9 h, le samedi 21 septembre, à 18 h le dimanche 22 septembre 2024	Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003 Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003

D'édicter les ordonnances suivantes en vue de leur réalisation :

- Ordonnance OCA24-RCA09-19002-003 en vertu de l'article 2.1 du *Règlement numéro RCA09-19002 portant sur l'occupation du domaine public (RCA09-19002) afin d'introduire l'autorisation de l'occupation temporaire du domaine public pour la tenue d'événements publics* ;
- Ordonnance OCA24-24004-15-003 en vertu de l'article 18.1 du *Règlement numéro R-2404-15 portant sur la circulation, l'occupation temporaire du domaine public pour la tenue d'événements publics* ;
- Ordonnance OCA24-RCA24-19001-006 en vertu de l'article 2.4 du *Règlement sur la tarification pour l'exercice financier 2024 (RCA24-19001)*;
- Ordonnance OCA24-RCA24-19004-003 en vertu de l'article 44 du *Règlement numéro RCA24-19004 sur les nuisances abrogeant le Règlement numéro R-2535-9 sur les nuisances*.

Signé par Andre HAMEL **Le** 2024-06-27 16:45

Signataire :

Andre HAMEL

Directeur d'arrondissement
Lachine , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1246901002

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Édiction, en vertu des règlements R-2404-15 (Circulation), RCA09-19002-01 (Occupation temporaire du domaine public), RCA24-19001 (Tarification), et RCA24-19004 et RCA24-19004-01 (Nuisances) des ordonnances pour la tenue des événements publics ou spéciaux de juillet et août 2024, et le campement militaire de la Nouvelle-France du 21 et 22 septembre 2024

CONTENU

CONTEXTE

L'arrondissement de Lachine soutient l'offre d'activités culturelles, sportives et ludiques proposée par les parties prenantes de l'arrondissement. La tenue de ces événements publics implique l'occupation temporaire du domaine public, que ce soit un parc ou des trottoirs, souvent l'émission de bruits perturbateurs et l'utilisation d'amplificateurs de sons, parfois la vente de marchandises et la consommation de boissons alcoolisées, et d'autres fois l'utilisation de dispositifs lumineux, tout comme de temps à autre la fermeture de rues. Toutes ces activités et utilisations sont gouvernées par la réglementation municipale de l'arrondissement à laquelle tous, autant les personnes physiques que les personnes morales à but lucratif ou sans but lucratif, les institutions ou l'administration municipale sont tenues de respecter et se conformer. Cependant, la réglementation permet d'autoriser, pour une durée, aux conditions et modalités déterminées par le conseil, de déroger à cette réglementation par ordonnance édictée par le conseil d'arrondissement séance tenante.

Ainsi, les événements organisés par les parties prenantes et l'arrondissement de Lachine, au cours des mois de juillet et août 2024, nécessitent ce type d'autorisations par ordonnances afin de se conformer à la réglementation en vigueur. Nous incluons, pour les fins des préparatifs à venir, le campement militaire de la Nouvelle-France qui se tiendra sur le site du Musée de Lachine du samedi 21 au dimanche 22 septembre 2024.

Les ordonnances édictées le sont en vertu de :

- L'article 2.1 du *Règlement numéro RCA09-19002 portant sur l'occupation du domaine public (RCA09-19002) afin d'introduire l'autorisation de l'occupation temporaire du domaine public pour la tenue d'événements publics ;*
- l'article 18.1 du *Règlement numéro R-2404-15 portant sur la circulation ;l'occupation temporaire du domaine public pour la tenue d'événements publics ;*
- l'article 2.4 du *Règlement sur la tarification pour l'exercice financier 2024 (RCA24-19001);*
- l'article 44 du *Règlement numéro RCA24-19004 sur les nuisances abrogeant le Règlement numéro R-2535-9 sur les nuisances.*

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

2024-06-03 - CA24 190115 (1246901001) Édiction, en vertu des règlements R-2404-15 (Circulation), RCA09-19002-01 (Occupation temporaire du domaine public), RCA24-19001 (Tarification), et RCA24-19004 et RCA24-19004-01 (Nuisances) des ordonnances pour la tenue des événements publics ou spéciaux de mai au 1er juillet 2024

2024-04-02 - CA24 19 0084 (1247626001)

Autorisations par ordonnances pour la tenue des événements publics d'avril et mai 2024, et édiction des ordonnances en vertu des règlements R-2404-15 (Circulation), RCA09-19002-01 (Occupation temporaire du domaine public), RCA24-19001 (Tarification), et RCA24-19004 et RCA24-19004-01 (Nuisances)

2023-09-27 - CE23 1548 (1236901006)

D'édicter, en vertu de l'article 66, al. 1, para. 3 du Règlement sur l'encadrement des animaux domestiques (21-012), l'ordonnance numéro 9 jointe au présent dossier décisionnel ayant pour objet

l'accueil d'une fermette dans un enclos autoportant à l'occasion des Fêtes des récoltes du 7 octobre 2023

2023-09-05 - CA23 19 0219 (1236901006)

Autorisation permettant, pour la tenue des événements de septembre et octobre 2023, l'émission de bruits, la vente et la consommation d'aliments et boissons alcoolisées et édictant une ordonnance

autorisant la fermeture temporaire de rues / Recommandation au comité exécutif d'édicter une ordonnance autorisant l'accueil d'une fermette

2023-08-14 - CA23 19 0195 (1236901004)

Édiction, en vertu des articles 18.1 et 18.3 du Règlement numéro R-2404-15 portant sur la circulation, l'ordonnance OCA23-2404-15-004 déterminant la fermeture temporaire de rues pour la tenue des

événements spéciaux du 19 août et 15 octobre 2023

2023-07-04 - CA23 19 0180 (1236901004)

Autorisation permettant, pour la tenue des événements de juillet à octobre 2023, en vertu du Règlement numéro R-2535-9 sur les nuisances, l'émission de bruits, la vente et la consommation d'aliments et

boissons alcoolisées et l'affichage d'enseignes temporaires, en vertu du Règlement sur l'affichage dans les limites de la ville (R-2342-2), et édiction, en vertu du Règlement numéro R-2404-15 portant sur la circulation, de l'ordonnance OCA23-2404-15-003 autorisant la fermeture temporaire de rues

2023-06-05 - CA23 19 0150 (1236901003)

Autorisation permettant, pour la tenue des événements estivaux de juin et début juillet 2023, en vertu du Règlement numéro R-2535-9 sur les nuisances, l'émission de bruits, la vente et la consommation

d'aliments et boissons alcoolisées et l'affichage d'enseignes temporaires, en vertu du Règlement sur l'affichage dans les limites de la ville (R-2342-2), et édiction, en vertu du Règlement numéro R-2404-15

portant sur la circulation, de l'ordonnance OCA23-2404-15-002 autorisant la fermeture partielle de rues

DESCRIPTION

Les événements présentés sur le domaine public de l'arrondissement de Lachine sont de diverses catégories. Ils peuvent être de nature communautaire, sociale, sportive, culturelle et civique. L'occupation du domaine public peut se réaliser de différentes façons : occupation complète ou en partie d'une place ou d'un parc, fermeture d'une ou de plusieurs rues ou une combinaison des deux, par exemple l'occupation simultanée d'un parc et d'une rue. Les événements présentés seront pour les mois de juillet et août 2024, et comportent les suivantes ordonnances devant être édictées par le conseil d'arrondissement :

- Ordonnance OCA24-RCA09-19002-003 en vertu de l'article 2.1 du *Règlement numéro RCA09-19002 portant sur l'occupation du domaine public (RCA09-19002) afin d'introduire l'autorisation de l'occupation temporaire du domaine public pour la tenue d'événements publics* ;
- Ordonnance OCA24-24004-15-003 en vertu de l'article 18.1 du *Règlement numéro R-2404-15 portant sur la circulation ; l'occupation temporaire du domaine public pour la tenue d'événements publics* ;
- Ordonnance OCA24-RCA24-19001-006 en vertu de l'article 2.4 du *Règlement sur la tarification pour l'exercice financier 2024 (RCA24-19001)*;
- Ordonnance OCA24-RCA24-19004-003 en vertu de l'article 44 du *Règlement numéro RCA24-19004 sur les nuisances abrogeant le Règlement numéro R-2535-9 sur les nuisances*

Voici les diverses dérogations accordées selon les événements organisés et programmés pour les mois de juillet et août 2024, et le campement militaire de la Nouvelle-France du 21 et 22 septembre 2024 :

Événement public	Ordonnances
Lachine en lumière Concert'Action	Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003
Parc LaSalle 17 h à 23 h Mercredis 3, 17, 24 et 31 juillet, et en reprise, en cas de pluie, les jeudis 11 juillet et 1 ^{er} août 2024	Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003 Tarification : OCA24-RCA24-19001-006
Parc Kirkland 17 h à 23 h Mercredi 10 juillet 2024	
Théâtre La Roulotte Arrondissement de Lachine	Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003
Parc Noël-Spinelli 15 h à 22 h (incluant les montage et démontage) Vendredi 5 juillet 2024	Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003
Cercle des fermières de Lachine Cercle des fermières de Lachine	Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003
Place publique du Marché 9 h à 15 h Samedis 6 juillet et 3 août 2024	Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003 Tarification :

	OCA24-RCA24-19001-006
<p>Les dimanches au canal Société d'arts visuels en direct</p> <p>Kiosque de la promenade Père-Marquette 11 h à 16 h Dimanches 7 et 21 juillet 2024</p>	<p>Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003</p> <p>Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003</p> <p>Tarifcation : OCA24-RCA24-19001-006</p>
<p>Partage de nourriture Concert'Action</p> <p>Parc LaSalle 15 h à 20 h Lundis 8 et 15 juillet, puis 5 et 26 août 2024, et en reprise, en cas de pluie, les lundis 12 et 19 août 2024</p>	<p>Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003</p> <p>Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003</p> <p>Tarifcation : OCA24-RCA24-19001-006</p>
<p>Les mardis cyclistes Cyclo-Club Lachine</p> <p>Arrondissement de Lachine 9 h à 22 h (incluant les montage et démontage) Mardis 9, 16, 23 et 30 juillet, et 6 août 2024</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rue Saint-Antoine, entre les 16^e et 10^e Avenue - 10^e Avenue, entre les rues Saint-Antoine et Victoria - Rue Victoria, entre les 10^e et 16^e Avenue - 16^e Avenue, entre les rues Saint-Antoine et Victoria 	<p>Circulation : OCA24-2404-15-003</p> <p>Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003</p> <p>Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003</p> <p>Tarifcation : OCA24-RCA24-19001-006</p>
<p>Prestations musicales Le Réveil de Lachine</p> <p>Parc Saint-Louis 12 h 30 à 16 h Mardis 2, 9, 16, 23, et 30 juillet, puis 6, 13, 20 et 27 août 2024 Jeudis 4, 11, 18, 25 juillet, puis 1^{er}, 8, 15, 22 et 29 août 2024</p>	<p>Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003</p> <p>Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003</p> <p>Tarifcation : OCA24-RCA24-19001-006</p>
<p>Pique-nique musical avec l'Orchestre métropolitain Arrondissement de Lachine</p> <p>Parc LaSalle 8 h à 24 h Mercredi 10 juillet 2024</p>	<p>Circulation : OCA24-2404-15-003</p> <p>Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003</p> <p>Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003</p>
<p>Les samedis au marché de la société d'arts visuels Société d'arts visuels en direct</p> <p>Place publique du Marché</p>	<p>Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003</p> <p>Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003</p>

11 h à 16 h Samedis 13 juillet et 10 août 2024	Tarification : OCA24-RCA24-19001-006
Régate canoë-kayak Club de canoë de course de Lachine	Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003
Club de canoë-kayak 8 h à 22 h Samedi 13 juillet 2024	Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003
	Tarification : OCA24-RCA24-19001-006
Festival de la musique – Rediffusion Concerts Lachine	Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003
L’Entrepôt (extérieur) 17 h 30 à 21 h 30 Samedi 13, dimanche 14 et lundi 15 juillet 2024	Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003
	Tarification : OCA24-RCA24-19001-006
Pique-nique musical Arrondissement de Lachine	Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003
Parc Noël-Spinelli 18 h à 20 h Mercredis 17, 24 et 31 juillet, puis 7, 14 et 21 août 2024	Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003
	Tarification : OCA24-RCA24-19001-006
Cinéma en plein air Arrondissement de Lachine	Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003
Parc Carignan 19 h à 23 h Jeudi 18 juillet 2024	Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003
Championnat provincial d’athlétisme Athlétisme Lachine	Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003
Parc Dalbé-Viau et piste 8 h à 23 h Vendredi 26, samedi 27 et dimanche 28 juillet 2024	Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003
	Tarification : OCA24-RCA24-19001-006
Fête interculturelle Comité de vie de quartier Duff-Court (COVIQ)	Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003
2050, rue Duff-Court 9 h à 20 h Samedi 3 août 2024	
Cinéma en plein air lors de la Fête du COVIQ Arrondissement de Lachine	Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003
Parc Michel Ménard 19 h à 23 h Samedi 3 août 2024	Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003

<p>Symposium – Les dimanches au canal Société d'arts visuels en direct, avec Harmonie et Graffiti</p> <p>Kiosque de la promenade Père-Marquette 10 h à 17 h Dimanche 4 août 2024</p>	<p>Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003</p> <p>Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003</p> <p>Tarification : OCA24-RCA24-19001-006</p>
<p>Tournoi de balle des sages Le Relais populaire</p> <p>Parc LaSalle – Terrain 1 9 h à 22 h Jeudi 8 au dimanche 11 août 2024</p>	<p>Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003</p> <p>Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003</p> <p>Tarification : OCA24-RCA24-19001-006</p>
<p>Marchetons d'AVATIL Apprentissage à la vie autonome / Towards independent living</p> <p>Parc LaSalle – Chalet baseball 9 h à 17 h Samedi 10 août 2024</p>	<p>Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003</p> <p>Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003</p> <p>Tarification : OCA24-RCA24-19001-006</p>
<p>Festival de littérature jeunesse Page par page</p> <p>Parc Noël-Spinelli 9 h à 18 h Samedi 10 août (mise en place) et dimanche 11 août 2024 (événement)</p>	<p>Circulation : OCA24-2404-15-003</p> <p>Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003</p> <p>Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003</p> <p>Tarification : OCA24-RCA24-19001-006</p>
<p>Tournoi de balle molle Fêtes de Lachine Le Ricochet</p> <p>Parc LaSalle – Terrain 1 16 h à 23 h Jeudi 15 et vendredi 16 août 2024 8 h à 23 h Samedi 17 et dimanche 18 août 2024</p>	<p>Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003</p> <p>Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003</p> <p>Tarification : OCA24-RCA24-19001-006</p>
<p>Fêtes de Lachine Arrondissement de Lachine</p> <p>Parc LaSalle 9 h à 22 h 30 Samedi 17 août 2024</p>	<p>Circulation : OCA24-2404-15-003</p> <p>Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003</p> <p>Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003</p>
<p>Cinéma en plein air Arrondissement de Lachine</p> <p>Parc Kirkland</p>	<p>Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003</p> <p>Occupation du domaine public :</p>

19 h à 23 h Jeudi 22 août 2024	OCA24-RCA09-19002-003
Campement militaire de la Nouvelle-France Arrondissement de Lachine	Nuisances : OCA24-RCA24-19004-003
Site du Musée de Lachine De 9 h, le samedi 21 septembre, à 18 h le dimanche 22 septembre 2024	Occupation du domaine public : OCA24-RCA09-19002-003

JUSTIFICATION

La présentation d'événements publics s'inscrit dans une perspective d'amélioration de la qualité de vie de la population montréalaise. Dans certains cas, ils contribuent à l'épanouissement en permettant aux citoyennes et citoyens de se rencontrer et d'établir des contacts dans un cadre convivial. Afin de les réaliser, des autorisations par ordonnances du conseil d'arrondissement sont nécessaires puisque ces événements impliquent l'occupation temporaire du domaine public, que ce soit un parc ou des trottoirs, souvent l'émission de bruits perturbateurs et l'utilisation d'amplificateurs de sons, parfois la vente de marchandises et la consommation de boissons alcoolisées, et d'autres fois l'utilisation de dispositifs lumineux, tout comme de temps à autre la fermeture de rues.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Les coûts reliés aux services requis par la Ville de Montréal pour soutenir la réalisation des événements seront assumés à même les budgets de fonctionnement des services concernés. De plus, l'ordonnance OCA24-RCA24-19001-006 lève les tarifs pour l'ensemble des événements organisés par les organismes sans but lucratif sur le domaine public (occupation temporaire).

MONTRÉAL 2030

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Les ordonnances seront publiées sur le site Internet de l'arrondissement assurant ainsi leur entrée en vigueur, et les directions concernées de l'arrondissement seront informées de manière à ce que les contribuables soient au fait de ces événements et notamment des diverses fermetures temporaires de rues et l'interdiction de stationnement pour les événements spéciaux suivants : *Les Mardis cyclistes*, *le Pique-nique avec l'Orchestre métropolitain*, *le Festival de littérature jeunesse* et *les Fêtes de Lachine*.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Les autorisations accordées par ordonnances édictées par le conseil d'arrondissement, en séance tenante, entrent en vigueur dès leur publication.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux lois et règlements en vigueur, aux politiques et encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Louis Xavier SHEIToyAN
Agent culturel

Tél : (514) 267-5130

Télécop. :

ENDOSSÉ PAR

Julie J PERRON
Directrice CSLDS

Tél :

Télécop. :

Le : 2024-06-26

(514) 639-2245

Dossier # : 1246901002

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
Objet :	Édiction, en vertu des règlements R-2404-15 (Circulation), RCA09-19002-01 (Occupation temporaire du domaine public), RCA24-19001 (Tarification), et RCA24-19004 et RCA24-19004-01 (Nuisances) des ordonnances pour la tenue des événements publics ou spéciaux de juillet et août 2024, et le campement militaire de la Nouvelle-France du 21 et 22 septembre 2024

[pièce jointe "Ordonnance OCA24-2404-15-003_.pdf" supprimée par Viviana ITURRIAGA/MONTREAL] [pièce jointe "Ordonnance OCA24-RCA09-19002-003_.pdf" supprimée par Viviana ITURRIAGA/MONTREAL]



Ordonnance OCA24-RCA09-19002-003_r.pdf Ordonnance OCA24-2404-15-003_r.pdf



Ordonnance OCA24-RCA24-19001-006_.pdf Ordonnance OCA24-RCA24-19004-003_.pdf

RESPONSABLE DU DOSSIER

Louis Xavier SHEITOYAN
Agent culturel

Tél : (514) 267-5130
Télécop. :

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

Ordonnance OCA24-RCA24-19001-006

**Ordonnance accordant la gratuité totale de tout tarif pour la tenue
des événements publics de juillet et août 2024**

Règlement sur la tarification pour l'exercice financier 2024 (RCA24-19001)

Ordonnance édictée le : 2 juillet 2024
Avis public :
Entrée en vigueur :

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

ORDONNANCE OCA24-RCA24-19001-006

(2)

**Ordonnance accordant la gratuité totale de tout tarif pour la tenue
des événements publics de juillet et août 2024**

VU l'article 2.4 du *Règlement sur la tarification pour l'exercice financier 2024* (RCA24-19001);

Attendu que l'arrondissement de Lachine soutient l'offre et la réalisation des activités communautaires, culturelles, éducatives et ludiques des organismes locaux;

À la séance ordinaire du 2 juillet 2024, le conseil d'arrondissement de Lachine décrète que :

1. Les tarifs prévus à l'article 6.3.2 du *Règlement sur la tarification pour l'exercice financier 2024* (RCA24-19001), concernant l'occupation temporaire du domaine public, sont levés pour l'utilisation des parcs, voies et trottoirs des événements publics suivants, organisés par les organismes sans but lucratifs :
 - a. Le parc LaSalle pour la tenue de *Lachine en lumière* organisée par Concert'Action, de 17 h à 23 h, les mercredis 3, 17, 24 et 31 juillet, et en reprise, en cas de pluie, les jeudis 11 juillet et 1^{er} août 2024;
 - b. La Place publique du Marché pour la tenue du *Cercle des fermières de Lachine* organisé par le Cercle des fermières de Lachine, de 8 h à 15 h, les samedis 6 juillet et 3 août 2024;
 - c. Le kiosque de la Promenade Père-Marquette pour la tenue de *Les dimanches au canal* organisé par la Société d'arts visuels en direct, de 11 h à 16 h, les dimanches 7 et 21 juillet 2024;
 - d. Le parc LaSalle pour la tenue de l'événement *Partage de nourriture*, organisé par Concert'Action, de 15 h à 20 h, les lundis 8 et 15 juillet, puis 5 et 26 août 2024, et en reprise, en cas de pluie, les lundis 12 et 19 août 2024;
 - e. Les trottoirs et partie du parc LaSalle dans le parcours de *Les Mardis cyclistes*, organisés par l'organisme Cyclo-Club Lachine, de 9 h à 22 h, incluant les montage et démontage, les mardis 9, 16, 23 et 30 juillet, et le mardi 6 août 2024.

Parcours de Les Mardis cyclistes :

 - Rue Saint-Antoine, entre la 16^e Avenue et la 10^e Avenue
 - 10^e Avenue, entre les rues Saint-Antoine et Victoria
 - Rue Victoria, entre la 10^e Avenue et la 16^e Avenue
 - 16^e Avenue, entre les rues Saint-Antoine et Victoria

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

ORDONNANCE OCA24-RCA24-19001-006

(3)

- f. Le parc Saint-Louis pour la tenue des *Prestations musicales* organisées par l'organisme Le Réveil de Lachine, de 12 h 30 à 16 h, les mardis 2, 9, 16, 23 et 30 juillet, puis 6, 13, 20 et 27 août 2024, et les jeudis 4, 11, 18 et 25 juillet, puis 1er, 8, 15, 22 et 29 août 2024;
 - g. La place publique du Marché pour la tenue des *Samedis au marché de la société d'arts visuels* organisés par la Société d'arts visuels en direct, de 11 h à 16 h, les samedis 13 juillet et 10 août 2024;
 - h. Les terrains adjacents à l'Entrepôt, et en partie la piste cyclable, pour la *rediffusion du Festival de la musique* organisé par Concert Lachine, de 17 h 30 à 21 h 30, le samedi 13, dimanche 14 et lundi 15 juillet 2024;
 - i. Le parc Dalbé-Viau et sa piste pour le *Championnat provincial d'athlétisme* organisé par Athlétisme Lachine, de 8 h à 23 h, le vendredi 26, samedi 27 et dimanche 28 juillet 2024;
 - j. Le kiosque de la Promenade Père-Marquette pour la tenue du *Symposium – Les dimanches au canal* organisé par l'organisme Société d'arts visuels en direct, avec Harmonie et Graffiti, de 10 h à 17 h, le dimanche 4 août 2024;
 - k. Le Terrain 1 du parc LaSalle pour la tenue du *Tournoi de balle des sages* organisé par le Relais populaire, de 9 h à 22 h, du jeudi 8 au dimanche 11 août 2024, inclusivement;
 - l. Le chalet baseball du parc LaSalle pour le *Marchetons d'AVATIL* organisé par Apprentissage à la vie autonome/Towards independent living, de 9 h à 17 h, le samedi 10 août 2024;
 - m. Le parc Noël-Spinelli pour le *Festival de littérature jeunesse* organisé par Page par page, de 9 h à 18 h le samedi 10 août, pour le montage, et le dimanche 11 août 2024, pour l'événement, ainsi que et le boulevard Saint-Joseph, entre la 21^e Avenue et la 25^e Avenue, de 15 h, le samedi 10 août à 20 h le dimanche 11 août 2024;
 - n. Le terrain 1 du parc LaSalle pour la tenue du *Tournoi de balle molle des Fêtes de Lachine* organisé par le Ricochet, de 16 h à 23 h le jeudi 15 et vendredi 16 août 2024, et de 8 h à 23 h le samedi 17 et dimanche 18 août 2024.
2. Les tarifs prévus à l'article 7.12 du *Règlement sur la tarification pour l'exercice financier 2024* (RCA24-19001), concernant le stationnement hors rue contrôlé par borne de paiement, sont levés pour l'utilisation du stationnement adjacent à l'immeuble municipal occupé par le Club de canoë de course de Lachine, de 8 h à 20 h, le samedi 13 juillet 2024, à l'occasion de la *Régate canoë-kayak*.
3. La présente ordonnance entre en vigueur le jour de sa publication.

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

ORDONNANCE OCA24-RCA24-19001-006

(4)

(S) MAJA VODANOVIC

MAIRESSE
ARRONDISSEMENT DE LACHINE

(S) FREDY ALZATE

SECRÉTAIRE D'ARRONDISSEMENT
ARRONDISSEMENT DE LACHINE

GDD 1246901002

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

Ordonnance OCA24-RCA24-19004-003

**Ordonnance autorisant les dérogations aux dispositions des
Règlement numéro RCA24-19004 sur les nuisances et le Règlement numéro RCA24-19004-01
pour la tenue des événements publics de juillet et août 2024, et le campement militaire
de la Nouvelle-France les 21 et 22 septembre 2024**

***Règlement numéro RCA24-19004 sur les nuisances et abrogeant le Règlement numéro R-2535-9
sur les nuisances, et Règlement numéro RCA24-19004-01 modifiant le Règlement numéro
RCA24-19004 sur les nuisances et abrogeant le Règlement numéro R-2535-9 sur les nuisances***

Ordonnance édictée le : 2 juillet 2024
Avis public : X juillet 2024
Entrée en vigueur : X juillet 2024

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

ORDONNANCE OCA24-RCA24-19004-003

(2)

**Ordonnance autorisant les dérogations aux dispositions des
Règlement numéro RCA24-19004 sur les nuisances et le Règlement numéro RCA24-19004-01
pour la tenue des événements publics de juillet et août 2024, et le campement militaire
de la Nouvelle-France les 21 et 22 septembre 2024**

VU l'article 44 du Règlement numéro RCA24-19004 sur les nuisances et abrogeant le Règlement numéro R-2535-9 sur les nuisances;

Attendu que l'arrondissement de Lachine soutient l'offre d'activités culturelles, sportives et ludiques proposée par les parties prenantes de l'arrondissement;

Attendu que la tenue des événements publics peut comporter l'émission de bruits perturbateurs, l'utilisation d'amplificateurs de sons, la vente de marchandises, la consommation de boissons alcoolisées, l'utilisation de dispositifs lumineux ou encore l'installation de bannières et de l'affichage sur le mobilier urbain;

À la séance ordinaire du 2 juillet 2024, le conseil d'arrondissement de Lachine :

1. Autorise la dérogation aux dispositions suivantes des Règlement numéro RCA24-19004 sur les nuisances et abrogeant le Règlement numéro R-2535-9 sur les nuisances et le Règlement numéro RCA24-19004-01 modifiant le Règlement RCA24-19004 sur les nuisances pour la tenue des événements suivants, aux lieux, aux dates et aux heures indiquées :

LIEU, HEURES ET DATES	ÉVÉNEMENT ET ORGANISATEUR	AUTORISATION DE DÉROGATION
Parc LaSalle 17 h à 23 h Mercredis 3, 17, 24 et 31 juillet, et en reprise, en cas de pluie, les jeudis 11 juillet et 1 ^{er} août 2024	Lachine en lumière Concert'Action	Art. 13, al. 2, para 2 ^o Art. 13.1, al. 3 Art. 36, para 16 ^o , b)
Parc Kirkland 17 h à 23 h Mercredi 10 juillet 2024		
Parc Noël-Spinelli 15 h à 22 h (incluant les montage et démontage) Vendredi 5 juillet 2024	Théâtre La Roulotte Arrondissement de Lachine	Art. 13, al. 2, para 2 ^o Art. 13.1, al. 3

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

ORDONNANCE OCA24-RCA24-19004-003

(3)

LIEU, HEURES ET DATES	ÉVÉNEMENT ET ORGANISATEUR	AUTORISATION DE DÉROGATION
Place publique du Marché 9 h à 15 h Samedis 6 juillet et 3 août 2024	<i>Cercle des fermières de Lachine</i> Cercle des fermières de Lachine	Art. 36.1
Kiosque de la promenade Père-Marquette 11 h à 16 h Dimanches 7 et 21 juillet 2024	<i>Les dimanches au canal</i> Société d'arts visuels en direct	Art. 36.1
Parc LaSalle 15 h à 20 h Lundis 8 et 15 juillet, puis 5 et 26 août 2024, et en reprise, en cas de pluie, les lundis 12 et 19 août 2024	<i>Partage de nourriture</i> Concert'Action	Art. 13, al. 2, para 2° Art. 13.1, al. 3
Arrondissement de Lachine 9 h à 22 h (incluant les montage et démontage) Mardis 9, 16, 23 et 30 juillet, et 6 août 2024 - Rue Saint-Antoine, entre les 16 ^e et 10 ^e Avenue - 10 ^e Avenue, entre les rues Saint-Antoine et Victoria - Rue Victoria, entre les 10 ^e et 16 ^e Avenue - 16 ^e Avenue, entre les rues Saint-Antoine et Victoria	<i>Les mardis cyclistes</i> Cyclo-Club Lachine	Art. 13, al. 2, para 2° Art. 13.1, al. 3 Art. 36, para 10° Art. 36, para 16°, b)
Parc Saint-Louis 12 h 30 à 16 h Mardis 2, 9, 16, 23, et 30 juillet, puis 6, 13, 20 et 27 août 2024 Jeudis 4, 11, 18, 25 juillet, puis 1 ^{er} , 8, 15, 22 et 29 août 2024	<i>Prestations musicales</i> Le Réveil de Lachine	Art. 13, al. 2, para 2° Art. 13.1, al. 3 Art. 36, para 16°, b)
Parc LaSalle 8 h à 24 h Mercredi 10 juillet 2024	<i>Pique-nique musical avec l'Orchestre métropolitain</i> Arrondissement de Lachine	Art. 13, al. 2, para 2° Art. 13.1, al. 3

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

ORDONNANCE OCA24-RCA24-19004-003

(4)

LIEU, HEURES ET DATES	ÉVÈNEMENT ET ORGANISATEUR	AUTORISATION DE DÉROGATION
Place publique du Marché 11 h à 16 h Samedis 13 juillet et 10 août 2024	<i>Les samedis au marché de la société d'arts visuels</i> Société d'arts visuels en direct	Art. 36.1
Club de canoë-kayak 8 h à 22 h Samedi 13 juillet 2024	<i>Régate canoë-kayak</i> Club de canoë de course de Lachine	Art. 13, al. 2, para 2° Art. 13.1, al. 3
L'Entrepôt (extérieur) 17 h 30 à 21 h 30 Samedi 13, dimanche 14 et lundi 15 juillet 2024	<i>Festival de la musique – Rediffusion</i> Concerts Lachine	Art. 13, al. 2, para 2° Art. 13.1, al. 3
Parc Noël-Spinelli 18 h à 20 h Mercredis 17, 24 et 31 juillet, puis 7, 14 et 21 août 2024	<i>Pique-nique musical</i> Arrondissement de Lachine	Art. 13, al. 2, para 2° Art. 13.1, al. 3 Art. 36, para 16°, b)
Parc Carignan 19 h à 23 h Jeudi 18 juillet 2024	<i>Cinéma en plein air</i> Arrondissement de Lachine	Art. 13, al. 2, para 2° Art. 13.1, al. 3
Parc Dalbé-Viau et piste 8 h à 23 h Vendredi 26, samedi 27 et dimanche 28 juillet 2024	<i>Championnat provincial d'athlétisme</i> Athlétisme Lachine	Art. 13, al. 2, para 2° Art. 13.1, al. 3 Art. 36.1
2050, rue Duff-Court 9 h à 20 h Samedi 3 août 2024	<i>Fête interculturelle</i> Comité de vie de quartier Duff-Court (COVIQ)	Art. 13, al. 2, para 2° Art. 13.1, al. 3 Art. 36.1
Parc Michel Ménard 19 h à 23 h Samedi 3 août 2024	<i>Cinéma en plein air lors de la Fête du COVIQ</i> Arrondissement de Lachine	Art. 13, al. 2, para 2° Art. 13.1, al. 3 Art. 36.1

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

ORDONNANCE OCA24-RCA24-19004-003

(5)

LIEU, HEURES ET DATES	ÉVÉNEMENT ET ORGANISATEUR	AUTORISATION DE DÉROGATION
Kiosque de la promenade Père-Marquette 10 h à 17 h Dimanche 4 août 2024	<i>Symposium – Les dimanches au canal</i> Société d’arts visuels en direct, avec Harmonie et Graffiti	Art. 13, al. 2, para 2° Art. 13.1, al. 3 Art. 36.1
Parc LaSalle – Terrain 1 9 h à 22 h Jeudi 8 au dimanche 11 août 2024	<i>Tournoi de balle des sages</i> Le Relais populaire	Art. 13, al. 2, para 2° Art. 13.1, al. 3 Art. 36.1
Parc LaSalle – Chalet baseball 9 h à 17 h Samedi 10 août 2024	<i>Marchetons d’AVATIL</i> Apprentissage à la vie autonome / Towards independent living	Art. 13, al. 2, para 2° Art. 13.1, al. 3
Parc Noël-Spinelli 9 h à 18 h Samedi 10 août (mise en place) et dimanche 11 août 2024 (événement)	<i>Festival de littérature jeunesse</i> Page par page	Art. 13, al. 2, para 2° Art. 13.1, al. 3 Art. 36.1
Parc LaSalle – Terrain 1 16 h à 23 h Jeudi 15 et vendredi 16 août 2024 8 h à 23 h Samedi 17 et dimanche 18 août 2024	<i>Tournoi de balle molle Fêtes de Lachine</i> Le Ricochet	Art. 13, al. 2, para 2° Art. 13.1, al. 3 Art. 36, para 16°, b) Art. 36.1
Parc LaSalle 8 h à 23 h Samedi 17 août 2024	<i>Fêtes de Lachine</i> Arrondissement de Lachine	Art. 13, al. 2, para 2° Art. 13.1, al. 3 Art. 36, para 16°, b) Art. 36.1
Parc Kirkland 19 h à 23 h Jeudi 22 août 2024	<i>Cinéma en plein air</i> Arrondissement de Lachine	Art. 13, al. 2, para 2° Art. 13.1, al. 3

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

ORDONNANCE OCA24-RCA24-19004-003

(6)

LIEU, HEURES ET DATES	ÉVÉNEMENT ET ORGANISATEUR	AUTORISATION DE DÉROGATION
Site du Musée de Lachine De 9 h, le samedi 21 septembre, à 18 h le dimanche 22 septembre 2024	<i>Campement militaire de la Nouvelle-France</i> Arrondissement de Lachine	Art. 13, al. 2, para 2° Art. 13.1, al. 3

(S) MAJA VODANOVIC

MAIRESSE
ARRONDISSEMENT DE LACHINE

(S) FREDY ALZATE

SECRÉTAIRE D'ARRONDISSEMENT
ARRONDISSEMENT DE LACHINE

GDD 1246901002

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

Ordonnance OCA24-RCA09-19002-003

**Ordonnance autorisant l'occupation temporaire du domaine public pour la tenue
des événements publics de juillet à août 2024, et le campement militaire
de la Nouvelle-France le 21 et 22 septembre 2024**

*Règlement numéro RCA09-19002-01 modifiant le Règlement portant sur l'occupation du domaine
public (RCA09-19002) afin d'introduire l'autorisation de l'occupation temporaire
du domaine public pour la tenue d'événements publics*

Ordonnance édictée le : 2 juillet 2024
Avis public : X juillet 2024
Entrée en vigueur : X juillet 2024

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

ORDONNANCE OCA24-RCA09-19002-003

(2)

Ordonnance autorisant l'occupation temporaire du domaine public pour la tenue des événements publics de juillet à août 2024, et le campement militaire de la Nouvelle-France tenu le 21 et 22 septembre 2024

VU l'article 2.1 du *Règlement numéro RCA09-19002-01 modifiant le Règlement portant sur l'occupation du domaine public (RCA09-19002) afin d'introduire l'autorisation de l'occupation temporaire du domaine public pour la tenue d'événements publics* :

Attendu que l'arrondissement de Lachine soutient l'offre d'activités culturelles, sportives et ludiques proposée par les parties prenantes de l'arrondissement;

Attendu que l'article 15, para 4^o du *Règlement numéro RCA09-19002-01 modifiant le Règlement portant sur l'occupation du domaine public (RCA09-19002-1)* introduit le permis pour l'occupation temporaire du domaine public pour la tenue d'événements publics, autorisés préalablement par ordonnance édictée par le conseil d'arrondissement;

À la séance ordinaire du 2 juillet 2024, le conseil d'arrondissement de Lachine :

1. Autorise l'occupation temporaire du domaine public pour les lieux suivants, aux dates et heures indiquées :
 - a. Le parc LaSalle pour la tenue de *Lachine en lumière* organisée par Concert'Action, de 17 h à 23 h, les mercredis 3, 17, 24 et 31 juillet, et en reprise, en cas de pluie, les jeudis 11 juillet et 1^{er} août 2024;
 - b. Le parc Noël-Spinelli pour la tenue du *Théâtre la Roulotte* organisé par l'arrondissement de Lachine, de 15 h à 22 h (incluant les montage et démontage), le vendredi 5 juillet 2024;
 - c. La Place publique du Marché pour la tenue du *Cercle des fermières de Lachine* organisé par le Cercle des fermières de Lachine, de 8 h à 15 h, les samedis 6 juillet et 3 août 2024;
 - d. Le kiosque de la Promenade Père-Marquette pour la tenue de *Les dimanches au canal* organisé par la Société d'arts visuels en direct, de 11 h à 16 h, les dimanches 7 et 21 juillet 2024;
 - e. Le parc LaSalle pour la tenue de l'événement *Partage de nourriture*, organisé par Concert'Action, de 15 h à 20 h, les lundis 8 et 15 juillet, puis 5 et 26 août 2024, et en reprise, en cas de pluie, les lundis 12 et 19 août 2024;

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

ORDONNANCE OCA24-RCA09-19002-003

(3)

- f. Les trottoirs et partie du parc LaSalle dans le parcours de *Les Mardis cyclistes*, organisés par Cyclo-Club Lachine, de 9 h à 22 h, incluant les montage et démontage, les mardis 9, 16, 23 et 30 juillet, et le mardi 6 août 2024.

Parcours de Les Mardis cyclistes :

- Rue Saint-Antoine, entre la 16^e Avenue et la 10^e Avenue
 - 10^e Avenue, entre les rues Saint-Antoine et Victoria
 - Rue Victoria, entre la 10^e Avenue et la 16^e Avenue
 - 16^e Avenue, entre les rues Saint-Antoine et Victoria
- g. Le parc Saint-Louis pour la tenue des *Prestations musicales* organisées par le Réveil de Lachine, de 12 h 30 à 16 h, les mardis 2, 9, 16, 23 et 30 juillet, puis 6, 13, 20 et 27 août 2024, et les jeudis 4, 11, 18 et 25 juillet, puis 1^{er}, 8, 15, 22 et 29 août 2024;
- h. Le parc LaSalle, et le périmètre délimité par les voies ici indiquées, pour la tenue du *Pique-nique musical de l'Orchestre métropolitain* organisé par l'arrondissement de Lachine, de 8 h à 24 h, le mercredi 10 juillet 2024 :
- Rue Saint-Antoine, entre la 8^e Avenue et la 10^e Avenue
 - Les 50 mètres au nord de la 10^e Avenue, entre les rues Victoria et Saint-Antoine
 - Les 50 derniers mètres de la 9^e Avenue
- i. La place publique du Marché pour la tenue des *Samedis au marché de la société d'arts visuels* organisés par la Société d'arts visuels en direct, de 11 h à 16 h, les samedis 13 juillet et 10 août 2024;
- j. Le stationnement adjacent à l'immeuble municipal occupé par le Club de canoë de course de Lachine, de 8 h à 20 h, le samedi 13 juillet 2024, à l'occasion de la *Régate canoë-kayak*;
- k. Les terrains adjacents à l'Entrepôt, et en partie la piste cyclable, pour la *rediffusion du Festival de la musique* organisé par Concert Lachine, de 17 h 30 à 21 h 30, le samedi 13, dimanche 14 et lundi 15 juillet 2024;
- l. Le parc Noël-Spinelli pour la tenue du *Pique-nique musical* organisé par l'arrondissement de Lachine, de 18 h à 20 h, les mercredis 17, 24 et 31 juillet, puis 7 et 14 août 2024;
- m. Le parc Carignan pour la tenue du *Cinéma en plein air* organisé par l'arrondissement de Lachine, de 19 h à 23 h, le jeudi 18 juillet 2024;
- n. Le parc Dalbé-Viau et sa piste pour le *Championnat provincial d'athlétisme* organisé par Athlétisme Lachine, de 8 h à 23 h, le vendredi 26, samedi 27 et dimanche 28 juillet 2024;

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

ORDONNANCE OCA24-RCA09-19002-003

(4)

- o. Le parc Michel Ménard pour la tenue du *Cinéma en plein air lors de la Fête du COVIQ* organisé par l'arrondissement de Lachine, de 19 h à 23 h, le samedi 3 août 2024;
 - p. Le kiosque de la Promenade Père-Marquette pour la tenue du *Symposium – Les dimanches au canal* organisé par la Société d'arts visuels en direct, avec Harmonie et Graffiti, de 10 h à 17 h, le dimanche 4 août 2024;
 - q. Le Terrain 1 du parc LaSalle pour la tenue du *Tournoi de balle des sages* organisé par le Relais populaire, de 9 h à 22 h, du jeudi 8 au dimanche 11 août 2024, inclusivement;
 - r. Le chalet baseball du parc LaSalle pour le *Marchetons d'AVATIL* organisé par Apprentissage à la vie autonome/Towards independent living, de 9 h à 17 h, le samedi 10 août 2024;
 - s. Le parc Noël-Spinelli pour le *Festival de littérature jeunesse* organisé par Page par page, de 9 h à 18 h le samedi 10 août, pour le montage, et le dimanche 11 août 2024, pour l'événement, ainsi que et le boulevard Saint-Joseph, entre la 21^e Avenue et la 25^e Avenue, de 15 h, le samedi 10 août à 20 h le dimanche 11 août 2024;
 - t. Le terrain 1 du parc LaSalle pour la tenue du *Tournoi de balle molle des Fêtes de Lachine* organisé par le Ricochet, de 16 h à 23 h le jeudi 15 et vendredi 16 août 2024, et de 8 h à 23 h le samedi 17 et dimanche 18 août 2024;
 - u. Le parc LaSalle et la 10^e Avenue, entre les rues Victoria et Saint-Antoine, pour la tenue des *Fêtes de Lachine*, organisées par l'arrondissement de Lachine, de 9 h à 22 h 30, le samedi 17 août 2024;
 - v. Le parc Kirkland pour la tenue du *Cinéma en plein air* organisé par l'arrondissement de Lachine, de 19 h à 23 h, le jeudi 22 août 2024;
 - w. Le site du Musée de Lachine pour la tenue du *Campement militaire de la Nouvelle-France* organisé par l'arrondissement de Lachine, de 9 h le samedi 21 septembre à 18 h le dimanche 22 septembre 2024.
2. La présente ordonnance entre en vigueur le jour de sa publication.

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

ORDONNANCE OCA24-RCA09-19002-003

(5)

(S) MAJA VODANOVIC

MAIRESSE
ARRONDISSEMENT DE LACHINE

(S) FREDY ALZATE

SECÉTAIRE D'ARRONDISSEMENT
ARRONDISSEMENT DE LACHINE

GDD 1246901002

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

Ordonnance OCA24-2404-15-003

**Ordonnance déterminant la fermeture temporaire de rues pour la tenue
des événements publics de juillet et août 2024**

Règlement numéro R-2404-15 portant sur la circulation

Ordonnance édictée le : 2 juillet 2024
Avis public : X juillet 2024
Entrée en vigueur : X juillet 2024

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

ORDONNANCE OCA24-2404-15-003

(2)

**Ordonnance déterminant la fermeture temporaire de rues pour la tenue
des événements publics de juillet et août 2024**

VU l'article 18.1 du *Règlement numéro R-2404-15 portant sur la circulation* :

Attendu que l'arrondissement de Lachine soutient l'offre d'activités culturelles, sportives et ludiques proposée par les parties prenantes de l'arrondissement;

À la séance ordinaire du 2 juillet 2024, le conseil d'arrondissement de Lachine :

1. Décrète l'interdiction de stationnement et de circulation de véhicules routiers pour les chemins publics suivants, aux dates et heures indiquées :
 - a. Pour la tenue de l'événement *Les Mardis cyclistes*, organisés par Cyclo-Club Lachine, de 9 h à 22 h, les mardis 9, 16, 23 et 30 juillet, et le mardi 6 août 2024 :
 - Rue Saint-Antoine, entre la 16^e Avenue et la 10^e Avenue;
 - 10^e Avenue, entre les rues Saint-Antoine et Victoria;
 - Rue Victoria, entre la 10^e Avenue et la 16^e Avenue;
 - 16^e Avenue, entre les rues Saint-Antoine et Victoria.
 - b. Pour la tenue du *Pique-nique musical de l'Orchestre métropolitain* organisé par l'arrondissement de Lachine, de 8 h à 24 h, le mercredi 10 juillet 2024 :
 - Rue Saint-Antoine, entre la 8^e Avenue et la 10^e Avenue;
 - Les 50 mètres au nord de la 10^e Avenue, entre les rues Victoria et Saint-Antoine;
 - Les 50 derniers mètres de la 9^e Avenue.
 - c. Pour la tenue du *Festival de littérature jeunesse* organisé par Page par page, à partir de 15 h le samedi 10 août, jusqu'à 20 h le dimanche 11 août 2024 :
 - Boulevard Saint-Joseph entre les 21^e et 25^e Avenue.
 - d. Pour la tenue des *Fêtes de Lachine* organisées par l'arrondissement de Lachine, de 9 h à 22 h 30, le samedi 17 août 2024 :
 - 10^e Avenue, entre les rues Victoria et Saint-Antoine.

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

ORDONNANCE OCA24-2404-15-003

(3)

2. La présente ordonnance entre en vigueur le jour de sa publication.

(S) MAJA VODANOVIC

MAIRESSE
ARRONDISSEMENT DE LACHINE

(S) FREDY ALZATE

SECRETAIRE D'ARRONDISSEMENT
ARRONDISSEMENT DE LACHINE

GDD 1246901002